



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

ASSEMBLÉE NATIONALE
CABINET DU DÉPUTÉ
- 1 OCT. 2009

Le Secrétaire d'Etat

N/Réf : CP n° 1042

V/Réf : GD/FM/JJ du 12 août 2009

Paris, le 29 SEP. 2009

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les préoccupations que vous partagez avec Madame Marie-Françoise CLERGEAU, Députée de Loire-Atlantique, relatives à l'organisation et au financement de l'Euro 2016, s'il avait lieu en France.

Je suis consciente de la nécessité d'une réflexion sur l'évolution du financement et de la propriété des enceintes sportives. C'est pourquoi, particulièrement attentive à vos préoccupations, j'ai demandé à Monsieur Bertrand PIREL, Conseiller technique au sein de mon Cabinet, d'être à votre disposition à ce sujet. Vous pouvez le contacter, par l'intermédiaire de son secrétariat, au 01 40 45 99 73, pour lui faire part des idées que vous avez à formuler sur le dossier.

La candidature de la France à l'organisation de l'Euro 2016 répond toutefois à des exigences de calendrier qu'il est impératif de respecter, en collaboration étroite entre la fédération française de football (FFF), les clubs résidents et les collectivités territoriales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma considération distinguée.

Rama YADE

Monsieur Guy DELCOURT
Député du Pas-de-Calais
Maire de Lens
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP